



Mandat pour l'année scolaire 2022-2023 Surintendant de l'éducation

Publication : 15 septembre 2022

Cher Roland,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un nouveau [*Plan stratégique 2021-2025*](#). Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

En tant que surintendant de l'éducation responsable de la gestion des données, vous jouez un rôle essentiel dans le processus d'amélioration systémique des apprentissages au sein des écoles et du Conseil, dans la surveillance de l'efficacité des écoles pour assurer l'épanouissement et l'engagement des élèves ainsi que dans la réalisation de l'objectif stratégique du Conseil de devenir un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023, en complément à votre rôle d'agent de supervision des écoles :

- *Examiner et repenser l'offre de cours dans les écoles secondaires en prévision de l'ouverture d'une quatrième école en septembre 2023 à Toronto.*
- *Assurer avec l'ensemble des secteurs du Conseil et les partenaires communautaires l'ouverture de l'école secondaire à l'est de Toronto.*
- *Appuyer les directions d'école et le secteur des ressources humaines avec les stagiaires réalisant leur expérience de travail.*
- *Assurer le développement professionnel des nouvelles directions d'écoles et le développement continue au niveau du leadership pédagogique, administratif et communautaire des directions et directions adjointes des écoles en consultation avec les surintendances.*
- *Réexaminer l'efficacité du programme d'insertion professionnel des nouveaux membres du personnel enseignant et assurer la direction du programme de la maternelle à la 12^e année.*
- *Diriger la coordination des bureaux de santé publique, la coordination des organismes offrant des services intégrés pour les besoins particuliers des élèves sur le territoire du Conseil.*
- *Collaborer avec le secteur des ressources humaines au recrutement, la rétention et l'accompagnement du personnel éducatif.*



- *Collaborer avec les surintendances appropriées pour s'assurer qu'il y ait une planification minutieuse des fonds attribués aux Besoins des élèves (SBE) et les Fonds pour les priorités et partenariats (FPP) afin de maximiser les ressources et de cibler les dépenses à leur potentiel.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière